

Fais-le bien et laisse dire

ADELINÉ LAFUINÉ

Fais-le bien et laisse dire

Récit

T A B O U É D I T I O N S
91490 MILLY-LA-FORÊT, FRANCE

© 2020 Tabou Éditions, tous droits réservés.

Première édition

1.2000.MP.03/20

*« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. » (Art. L.122-4 du Code de la Propriété intellectuelle)
Aux termes de l'article L.122-5, seules « les copies strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sont autorisées.
La diffusion sur internet, gratuite ou payante, sans le consentement de l'auteur est de ce fait interdite.*

Imprimé en UE par MultiPrint, France
Dépôt légal : 2^e trimestre 2020
ISBN édition papier : 978-2-36326-081-9
ISBN édition numérique Pdf : 978-2-36326-712-2
ISBN édition numérique Epub : 978-2-36326-713-9

Prélude

Suite aux nombreux articles parus dans la presse suisse et étrangère en août 2014, je n'ai jamais donné d'interviews ou d'explications. Les journalistes m'ont harcelée pendant de longues semaines, afin d'obtenir ma version des faits. Jusqu'à aujourd'hui j'ai préféré me taire et que l'on oublie cette affaire.

J'ai envie à présent de m'expliquer, de raconter comment j'ai vécu ce scandale dans la presse, pourquoi j'en suis arrivée là et ce qui m'a poussée à publier ce tweet sexy depuis le Palais fédéral, qui a déclenché la vague médiatique. Il me serait impossible d'expliquer toute l'histoire dans une interview. J'ai donc décidé de raconter mon histoire dans ce livre. Celui-ci décrit, dans une première partie, comment la liberté de la presse a failli me détruire ainsi que ma famille.

Dans la seconde partie du livre, je raconte la construction de ma vie de libertine, ainsi que la description de quelques rencontres libertines ou bdsm. Le récit de mes aventures peut interpeller et s'adresse uniquement à un public averti. Certaines personnes seront choquées ou ne comprendront pas, mais cela fait partie de ma

vie et une censure de ma part ne refléterait pas qui je suis.

J'ai envie de montrer que l'on peut avoir une vie sexuelle hors norme tout en étant une femme, une mère de famille et une employée ordinaire. Je ne suis pas une salope, ni une pute, ni une malade mentale, comme le disent certaines personnes, sous le sceau de l'anonymat, dans les commentaires de la presse d'août 2014. Je ne suis pas non plus une diva, ni une star du X. Je ne suis qu'une femme libérée et libre, qui réalise ses fantasmes. Je m'assume, et rien ne m'a jamais empêchée de m'amuser, sauf la fameuse « liberté de la presse », qui a permis d'écrire un article destructeur sur une femme ordinaire, en le faisant passer pour du droit à l'information.

Pour ma famille et mes amis qui me reconnaîtront, et qui ne sont pas au courant de la partie cachée de ma vie, je vous prie de ne pas me juger trop vite. Je suis toujours la même personne et sans ma double vie, je ne serais pas la personne que vous aimez. C'est également cette partie de moi qui me rend heureuse, épanouie et qui est le moteur de ma vie. J'adore mon fils et ma belle-fille d'un amour infini, j'aime mes petits-enfants, mes parents ainsi que mes amis. Mes envies sexuelles n'ont rien à voir avec ça.

Article publié le mercredi 6 août 2014 à 20 h 04
dans *Le Temps*

LA SECRÉTAIRE AUX SELFIES NUS QUI AFFOLENT LE WEB A ÉTÉ SUSPENDUE DE SES FONCTIONS

Les Services du Parlement se sont séparés de l'employée avec effet immédiat. A. s'affiche régulièrement sur Internet, dénudée.

« Lubrique, gourmande et insolente ». C'est ainsi que A., secrétaire au sein de la Berne fédérale de jour, et actrice porno sur son temps libre – elle aurait tourné plus de 220 films/clips amateurs – se définissait sur son profil Twitter. Son compte est bloqué depuis que la NZZ (*Neue Zürcher Zeitung*) a révélé, dans son édition de mercredi, qu'elle y publiait régulièrement des selfies d'elle, dénudée, pendant ses heures de bureau. À peine l'histoire connue, les internautes s'en sont donné à cœur joie, entre chasse à la secrétaire atypique, parodies grotesques, commentaires faciles et zestes d'humour.

A. va-t-elle être licenciée ou juste sermonnée ? Contacté, l'Office fédéral du personnel (OFPER) renvoie aux Services du Parlement, dont elle est employée. Le chef de la communication rappelle que l'administration fédérale dispose de son côté d'un code de conduite et d'un guide pour les médias sociaux, qui sensibilisent le personnel. On peut notamment y lire : « Publiez sur Internet uniquement des images ou des textes que vous présenteriez également sans hésiter à vos collègues, collaborateurs ou supérieurs ».

Assaillis par les demandes des médias, les Services du Parlement ont fini par publier un communiqué, à 17 h 44, limpide. Il précise : « Une collaboratrice des Services du Parlement a fait d'elle-même, à sa place de travail, une photographie de nu, qui a été publiée dans plusieurs médias. Afin de sauvegarder la réputation du Parlement et de ses services, l'employée concernée a été suspendue de ses fonctions avec effet immédiat. Cette mesure reste en vigueur jusqu'à ce que les faits soient tirés au clair et que les conséquences du point de vue du droit personnel soient arrêtées ».

A. n'a plus de compte Twitter, mais son site Internet est toujours accessible. Elle y est présentée comme une « libertine qui représente LE symbole de l'érotisme et du glamour suisse alémanique ». Ses films et clips auraient été vus plus de 200 millions de fois. Le site comptabiliserait plus de 100 000 visites par mois.

Sur Twitter, plusieurs photos d'elle continuaient à circuler mercredi. Certaines, où elle dévoile une partie de son anatomie, semblent bien avoir été prises dans son bureau. Mais A., tatouée et piercée, ne se contentait pas de cela : elle postait également des photos beaucoup plus explicites, de ses soirées libertines.

— Partie I —

La secrétaire porno du Palais fédéral

Mercredi fatal

Mercredi 6 août 2014 commence comme une journée tout à fait banale. Après les vacances d'été, il y a un grand envoi à effectuer aux Services du Parlement helvétique. Une partie importante de mon travail au secrétariat de la commission des affaires juridiques consiste à préparer et à envoyer aux parlementaires suisses tous les documents pour la prochaine session. Chaque commission emploie deux ou trois secrétaires pour soutenir le ou la responsable dans les tâches administratives. Un travail pas très intéressant, qui se déroule devant la copieuse et ensuite dans les sous-sols du Palais fédéral, pour préparer des énormes tas de papiers à envoyer. Entre les secrétaires, nous nous moquons souvent du fait qu'à l'heure actuelle, le Parlement n'est pas encore passé à la documentation électronique et nous estimons fréquemment, en rigolant, le nombre d'arbres que nous venons d'abattre indirectement.

Ce matin, l'ambiance est comme toujours bon enfant. Je m'entends extrêmement bien avec mes collègues. Surtout avec L., qui partage mon bureau, et N. du bureau d'à côté. Il nous arrive d'attraper des fous rires pour tout et pour rien, même dans le plus grand stress. On se dit souvent que même si nous n'avons pas envie

de venir travailler, on se réjouit toujours de retrouver les copines de bureau.

Autour de 9 heures du matin, je suis à mon bureau en train de préparer les derniers documents à imprimer afin de les copier par la suite. Je reçois, ainsi que tous les employés, un mail interne concernant un article qui vient d'être publié en ligne par le journal *Neue Zürcher Zeitung*. Comme je suis sous pression pour l'envoi qui doit absolument partir aujourd'hui, je n'ouvre même pas ce courriel. Une information interne est à ce moment-là la dernière des choses qui me préoccupe. J'ai mes pensées entièrement dans mon travail, et comme toujours je veux que tout se passe bien et sans erreurs. Ma collègue L. vient de revenir après son congé maternité. Elle a diminué son taux de travail, et moi j'ai augmenté le mien afin de lui permettre de rester. J'ai assuré seule le travail du secrétariat de la commission des affaires juridiques pendant son absence. Cela ne m'a jamais dérangée de courir pour le boulot, car j'ai toujours préféré le stress à l'ennui au travail. Au moins, les journées passent plus vite.

Une heure après cette première alerte que j'ai ignorée, mon mari Vincent m'envoie par courriel un lien vers un article paru en ligne dans le *Blick*, un journal de boulevard suisse alémanique qui est connu pour ses articles à scandales et ses femmes nues en troisième page. Presque en même temps, un second courriel interne avec le même article arrive dans ma boîte de réception. Je ne lis jamais le *Blick*. Cette presse à sensation ne m'intéresse pas du tout. Mais comme le courriel vient également de Vincent, il faut quand même que j'ouvre le lien. D'autant plus qu'il m'a juste écrit dans l'objet de son mail : « Ils parlent de toi ».

En ouvrant le lien, j'ai d'abord un choc. L'article parle d'une femme qui a publié une photo sexy depuis le Palais fédéral sur son compte Twitter.

L'article autour de ce fameux « selfie de nu » est écrit d'une manière très vulgaire, mais n'a pas plus d'informations et est juste illustré avec une image d'une femme blonde. Ça me calme un peu car je suis brune. Mais dans ma tête je suis quand même confuse. Est-ce moi ou pas ? Qu'est-ce qu'il se passe ? À cet instant, je ne peux pas m'imaginer que ce premier article peut avoir une suite. Pour moi, l'histoire s'arrête à ce seul article, dont je ne connais pas la raison ni la source. C'est trop étrange. En même temps, je ne peux pas vraiment m'identifier au contenu, même si le hasard serait quand même énorme qu'il y ait une seconde personne qui fait des selfies au Palais fédéral, mais la fille sur la photo est blonde. Donc pourquoi pas finalement ? Je ne suis sûrement pas la seule fille en Suisse à publier des photos sexy.

Je réponds à Vincent que je ne sais rien de plus concernant cet article et que ce n'est probablement pas moi. Je lui demande quand même de supprimer par sécurité mes deux comptes Facebook ainsi que mon compte Twitter. On échange quelques mails en vitesse, car nous sommes tous les deux au travail. « Je l'ai fait, j'ai tout supprimé, même ton site ». Qu'il ait également supprimé mon site Internet me fâche un peu, je trouve ça exagéré. Ce site fait partie de ma vie depuis de nombreuses années, mais c'est mieux d'être prudent. On en parlera plus tard.

Pour le moment, je dois absolument me rendre dans les sous-sols du Palais fédéral pour commencer le triage de la documentation, parce que nous sommes déjà en

retard avec l'envoi du jour. Comme je suis stressée au travail, je n'ai pas le temps de réfléchir plus à ces fameux articles. Mes comptes ne sont désormais plus accessibles, l'histoire est pour moi terminée.

Quand je rejoins mes collègues pour commencer le triage des documents, elles sont en train de discuter de l'article.

— Tu t'imagines ? Qui peut faire une chose pareille ? C'est dingue. Elle doit être folle. Qui ça pourrait être ?

Elles n'arrêtent pas de parler de ça. Elles sont tout feu tout flamme devant ce petit scandale et s'écartèlent le cerveau pour trouver qui ça peut être.

— Peut-être voulait-elle juste envoyer une photo sexy à son copain.

J'essaye de relativiser, en ne sachant toujours pas s'il s'agit vraiment de moi. Sur ce point, je me sens plutôt calme. J'essaye de me convaincre que l'article ne parle certainement pas de moi, surtout à cause de l'image d'illustration de l'article avec la fille blonde. En plus, Vincent me reconfirme par courriel avoir supprimé tout ce que nous avons publié sur internet. Qu'est-ce qui peut arriver maintenant ?

Je rejoins Vincent pour la pause de midi et nous discutons bien évidemment de cet article. Nous ne pouvons pas être sûrs de ce qu'il se passe, mais nous sommes d'accord sur le point qu'il n'y a plus rien qui traîne sur Internet concernant ma personne. Nous ne sommes pas plus inquiets et passons notre pause de midi tranquillement assis sur un banc en train de manger un sandwich.

Je retourne au bureau et je continue mon travail comme si de rien n'était. À peine une demi-heure plus tard, la bombe arrive. Vincent m'envoie par courriel la mise à jour de l'article du *Blick*, en écrivant : « Il s'agit

bel et bien de toi ». En découvrant l'article, mon cœur s'arrête de battre pendant un petit moment. J'ai des sueurs froides dans le dos. C'est assez compliqué de rester impassible vis-à-vis de ma collègue de bureau. Cette fois-ci, l'article est truffé de photos volées sur mon compte Twitter. Une catastrophe. Des photos sexy, dont celle que j'ai prise maladroitement et par ennui un vendredi après-midi en étant seule au bureau. J'ai fait un selfie en montrant un bout de sein pour faire un « coucou sexy » à mes followers sur Twitter.

J'ai toujours aimé échanger, recevoir des commentaires, et bien sûr comme tout un chacun qui a un compte, augmenter mon nombre de followers avec une photo originale. Cela ne m'a pris qu'une minute. C'était une action spontanée, irréfléchie, que je croyais amusante et pas bien grave. Personne ne m'a vue, les bureaux et les couloirs étaient vides et on ne reconnaissait pas mon lieu de travail. Je l'ai juste fait pour rigoler, mais cet acte s'avère aujourd'hui être une erreur fatale. Je suis abasourdie. Est-ce qu'une seule simple photo peut suffire à mettre en route cette avalanche médiatique ? Je suis perdue.

Toutes les autres photos sont prises en vacances ou à la maison. Il s'agit de photos complètement privées. De découvrir ses images publiées, à la vue de tout le monde, me trouble profondément. C'est comme un viol de ma vie privée. Sur chaque image mon visage est flouté, mais tellement grossièrement que l'on peut m'identifier sans aucun problème. Dans ma tête, mes pensées sont mélangées. Est-ce que l'on me reconnaît vraiment ? Je sais que c'est moi, mais si une autre personne n'est pas sûre de ce fait, est-ce qu'elle peut m'identifier quand même ? Que penser ? Pourquoi ont-ils flouté mon visage de